

Rapport public Parcoursup session 2024

Aix-Marseille Université - Site de Gap - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Aix-Marseille Université - Site de Gap - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS - Accès Santé (LAS) (27978)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Aix-Marseille Université - Site de Gap - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS - Accès Santé (LAS) (27978)	Jury option santé	Tous les candidats	10	480	475	129	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Aix-Marseille Université - Site de Gap - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS - Accès Santé (LAS) (27978)	Jury option santé	Tous les candidats	Féminin	175	173	72	5	50 %
			Masculin	305	302	57	5	50 %
			Total	480	475	129	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Aix-Marseille Université - Site de Gap - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS - Accès Santé (LAS) (27978)	Jury option santé	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	8	0	0	0 %
				Sans mention	138	138	8	1	10 %
				AB	133	133	37	3	30 %
				B	89	89	56	5	50 %
				TB	23	23	20	1	10 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	392	392	122	10	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	3	0	0	
				Sans mention	20	20	1	0	
				AB	21	21	2	0	
				B	11	11	3	0	
				TB	2	2	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	57	57	7	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	9	9	0	0	
				AB	10	10	0	0	
				B	6	6	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	26	26	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	0	0	0	
				Total	5	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Aix-Marseille Université - Site de Gap - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS - Accès Santé (LAS) (27978)	Jury option santé	Tous les candidats	En terminale	393	393	125	9	90 %
			En réorientation	41	40	3	1	10 %
			Non scolarisés	31	31	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	9	5	1	0	0 %
			Autres	6	6	0	0	0 %
			Total	480	475	129	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Aix-Marseille Université - Site de Gap - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS - Accès Santé (LAS) (27978)	Jury option santé	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	93	93	39	3
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	84	84	36	4
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	50	50	20	0
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	35	35	6	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	120	120	21	2
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Aix-Marseille Université - Site de Gap - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS - Accès Santé (LAS) (27978)	Jury option santé	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	24,3 %	24,3 %	32 %	30 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	22 %	22 %	29,5 %	40 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	13,1 %	13,1 %	16,4 %	0 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	9,2 %	9,2 %	4,9 %	10 %
		Autres doublettes	31,4 %	31,4 %	17,2 %	20 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques	- Résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres ou 1er semestre de terminale, au baccalauréat et résultats post-bac.	Essentiel
	Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires	- Résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres ou 1er semestre de terminale, au baccalauréat et résultats post-bac.	Essentiel
	Attendu 3 : Disposer de compétences sportives	- Questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup - Notes d'EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles).	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Attendu 5 : Disposer de méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS	- Fiche avenir (Méthodes de travail - Autonomie - Capacité à s'investir) - Moyennes générales	Très important
Savoir-être	Attendu 5 : Disposer de méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS	Fiche avenir (Engagement citoyen, esprit d'initiative)	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Attendu 5 : Disposer de méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS	- Fiche avenir (Capacité à réussir)	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Attendu 3 : Disposer de compétences sportives	Positionnement du niveau du candidat dans ses pratiques sportives ou artistiques en dehors de l'EPS. En cas d'absence de pièce justificative, le candidat sera ramené au niveau le plus faible de ce critère d'évaluation.	Très important
	Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	Réponse à 2 questions permettant de positionner leur plus haut niveau. - Qualifications ou engagements dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de la vie civique, citoyenne ou associative (Une seule justification). - Qualifications ou expériences d'encadrement (Une seule justification)	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Nous n'avons pas établi de différence dans les modalités d'examen des vœux entre les candidatures LAS et Licence Générale, au sens où le portail général offert par la première année de Licence STAPS repose sur des compétences d'entrée équivalentes.

Nous avons utilisé la procédure d'examen des vœux proposée par la C3D pour l'accès à la Licence STAPS. Cette procédure visait à harmoniser le traitement entre les différentes composantes STAPS de France pour un traitement des candidatures équitable. Cette procédure a été mise à disposition de tous les UFR et départements STAPS à travers une application dédiée et d'un mode d'emploi détaillé. La procédure mise au point par la C3D repose sur les attendus nationaux aux formations STAPS, à savoir « disposer de compétences scientifiques » (40 points), « disposer de compétences littéraires et argumentaires » (40 points), « disposer de compétences sportives » (30 points), « manifester un intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes » (20 points) et enfin « disposer de méthodes de travail et d'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS » (20 points). Il s'agissait de mettre en avant des compétences jugées favorables à la réussite en STAPS des attendus évaluables. Les notes sur 20 collectées sur Parcoursup en Première et des 2 premiers trimestres de Terminale sont moyennées puis transformées selon une logique exponentielle, pour calculer les scores pour les compétences scientifiques et littéraires.

Ce traitement permet de favoriser les candidats ayant reçu de bonnes évaluations au cours de leur cursus. Les candidates et candidats à la Licence STAPS répondent également à un questionnaire d'auto-évaluation concernant (1) leur niveau sportif, (2) leurs qualifications en matière d'encadrement, d'animation ou de sécurité, et (3) leurs expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile et d'engagement associatif.

Ces informations permettent de renseigner plus précisément les compétences sportives et d'encadrement/engagement citoyen. Les réponses doivent être attestées par des pièces justificatives, téléchargées sur la plate-forme Parcoursup. Ces pièces sont clairement décrites et contrôlées pour chaque niveau de réponse, de manière à éviter toute ambiguïté. Les données de la fiche Avenir sont également prises en compte.

L'algorithme fourni par la C3D permet ainsi aux UFR et départements STAPS d'attribuer une note sur 150 points à chaque candidature, sans ex-aequo. Dans ce processus, l'intervention humaine consiste en la vérification des pièces justificatives

présentes dans les dossiers des candidates et candidats, ce qui permet de corriger les éventuelles erreurs d'auto-évaluation. Ces pièces constituent des éléments clés pour juger de la motivation et de l'engagement durable de l'étudiant ou étudiante dans son projet professionnel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidatures à la Licence Accès Santé doivent s'ancrer sur un intérêt à intégrer avant tout une formation STAPS.

Contrairement à une idée reçue encore trop ancrée, il n'y a pas dans nos formations de cheminement privilégié assurant l'inclusion vers des formations en kinésithérapie.

La Licence STAPS est une filière en tension qui nécessite d'anticiper l'élaboration de son dossier Parcoursup par la construction d'un parcours personnel permettant la réussite dans ces études. Le niveau de pratique sportive et d'engagement citoyen sont valorisés au-delà des résultats académiques, invitant les candidats à enrichir leur profil de manière anticipée dès le début du lycée. L'examen des dossiers est effectué selon les éléments de **preuve certifiée** déposés par le candidat sur la plateforme Parcoursup. Le test de positionnement (ANONYME et statistiquement vérifié) « Avez-vous le profil pour réussir en STAPS ? » (aply.c3d-staps.fr) est fortement conseillé avant toute candidature.

Signature :

Eric Berton,

Président de l'établissement Aix-Marseille Université

- Site de Gap